

Séance du 31 mars 2016 à 19 heures  
Commune d'Arcambal – Salle des Fêtes

*Aujourd'hui, trente et un mars deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune d'Arcambal – Salle des fêtes*

Etaient présents :

54 titulaires dont 7 possédant une procuration  
5 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. NOUAILLES Serge,  
M. MOUGEOT Jean-Paul,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. DIZENGREMEL Ludovic,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. GILBERT Joël,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. GILES Jérôme,

CALAMANE  
CATUS  
COURS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
NUZEJOULS  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC  
COURS  
MECHMONT  
ST DENIS CATUS  
ST GERY

M. GARD Michel,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
M. PONS Stéphane,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BERNIOT Pierre-Jacques,

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAILLAC  
CALAMANE  
CAHORS

CAILLAC  
CIEURAC  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MERCUES  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST GERY  
ST MEDARD  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
VALROUFIE  
VERS

23 titulaires - 22 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,  
Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
M. BRIS René,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
Mme LAGARDE Geneviève, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Héléne, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,  
M. TILLOU José,  
M. PEYRUS Guy,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Héléne,  
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
M. BONNEMERE Jean-Claude,  
Mme VANBESIEN Joëlle,  
M. BARDINA Fabien,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. BORIES Olivier,  
M. RIGAL Serge,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. BONNET Frédéric,  
M. EYROLLE Jean-Louis,  
M. NICOLAON Patrick,  
M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Vote du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2016

2 contres : M. MAFFRE et Mme RIVIERE  
A été adopté à la majorité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 31 mars 2016  
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR- Séverine ROUSSEL  
Service : Finances

Objet: Vote du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2016

Mesdames, Messieurs,

Les bases fiscales n'ayant pas encore été notifiées à ce jour, le budget 2016 a été conçu sur des estimations proches du DOB soit :


- Pour la CFE, la base est estimée à 13 795 000 €, soit une baisse de 2,39% par rapport au réalisé 2015.
- A taux constant, le produit attendu de CFE est de 4 522 001 €.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a - De ne pas augmenter le taux de Cotisation Foncière des Entreprises pour 2016 ;
- b - De reconduire ce taux pour 2016 à 32,78 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

  
Le Président,  
  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE